



Gestion  
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

# États financiers intermédiaires 2025



# Message concernant vos états financiers

Les états financiers intermédiaires de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers intermédiaires sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

---

## États financiers intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2025

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») intermédiaire. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire du RDRF intermédiaire avec les présents états financiers, vous pouvez l'obtenir sur demande, sans frais, en téléphonant au numéro sans frais 1-800-267-2332, en nous écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, ou encore en visitant notre site Web à l'adresse [md.ca](http://md.ca) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca). Des exemplaires des états financiers annuels audités ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus, sans frais, de la même façon. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

## AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS

Gestion financière MD inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis en faisant état. Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans ses sept filiales (le groupe de sociétés MD). Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse [md.ca](http://md.ca).

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Le taux de rendement n'est utilisé que pour illustrer les effets du taux de croissance composé, et il ne vise pas à refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni le rendement des placements dans ce fonds. Les données de rendement standard sont établies en supposant que les distributions sont réinvesties et sans tenir compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ni des autres frais facultatifs payables par un porteur de titres qui sont susceptibles de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD au 1-800-267-2332.

# Fonds collectifs GPPMD

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

---

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, Fonds collectif indiciel d'actions canadiennes GPPMD, Fonds collectif indiciel d'actions américaines GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des fonds et n'a pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires. L'auditeur des fonds n'a pas examiné ces états financiers intermédiaires.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions canadiennes GPPMD, Fonds collectif indiciel d'actions américaines GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD.



Pamela Allen  
Présidente et cheffe de la direction  
Gestion financière MD inc.



Roman Cherkashyn  
Chef des finances  
Gestion financière MD inc.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## États financiers

### États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Actif</b>		
Placements (notes 3, 8 et 9)	2 220 776 \$	2 109 982 \$
Trésorerie	31 948	29 870
Dividendes et intérêts à recevoir	13 894	5 478
Instruments financiers dérivés (note 3)	1 633	2 440
Marge nette et garanties à recevoir des courtiers sur les contrats à terme normalisés	4	4
À recevoir sur les opérations de placement	7 354	3 704
Souscriptions à recevoir	831	299
	2 276 440	2 151 777
<b>Passif</b>		
Charges à payer (note 4)	-	432
Montant à payer sur les opérations de placement	2 085	2 796
Distributions à verser	1	-
Impôt différé	8 442	10 859
Rachats à payer	830	350
Instruments financiers dérivés (note 3)	5	4 132
	11 363	18 569
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	2 265 077 \$	2 133 208 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	2 074 061 \$	1 952 167 \$
Série D	19 \$	18 \$
Série F	11 155 \$	9 892 \$
Série I	179 842 \$	171 131 \$
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)</b>		
Série A	177 878 450	181 920 826
Série D	1 922	1 922
Série F	1 021 796	981 945
Série I	17 207 801	17 830 915
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série</b>		
Série A	11,66 \$	10,73 \$
Série D	10,03 \$	9,27 \$
Série F	10,92 \$	10,07 \$
Série I	10,45 \$	9,60 \$

### États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2025	2024
<b>Revenus</b>		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	48 394 \$	34 686 \$
Intérêts à distribuer	348	975
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	92 688	95 568
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	52 754	166 861
Gain (perte) net(te) sur les placements	194 184	298 090
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments financiers dérivés	(4 623)	(7 256)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments financiers dérivés	3 320	(2 733)
Gain (perte) net(te) sur les instruments financiers dérivés	(1 303)	(9 989)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	1 880	(3 426)
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	320	4
Total des autres revenus	2 200	(3 422)
Total des revenus (pertes)	195 081	284 679
<b>Charges</b>		
Frais de dépôt réglementaire	42	27
Frais supplémentaires de conseils en placement (note 4)	4 365	4 062
Honoraires d'audit	4	4
Frais de garde	860	698
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	6	8
Frais d'administration (note 4)	114	105
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	1	1
Charge d'intérêts	8	10
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	3 509	3 284
Impôt sur le capital	658	3 720
Coûts de transactions (note 5)	2 871	2 691
Total des charges	12 438	14 610
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(1 015)	(835)
Charges, montant net	11 423	13 775
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	183 658 \$	270 904 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	167 713 \$	246 517 \$
Série D	1 \$	4 \$
Série F	861 \$	1 040 \$
Série I	15 083 \$	23 343 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série</b>		
Série A	0,93 \$	1,32 \$
Série D	0,75 \$	1,10 \$
Série F	0,85 \$	1,20 \$
Série I	0,85 \$	1,20 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## États financiers

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2025	2024
<b>SÉRIE A</b>		
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période</b>	1 952 167 \$	1 739 143 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	167 713	246 517
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de titres	103 254	137 347
Paieement au rachat	(149 073)	(226 075)
Distributions réinvesties	-	-
	(45 819)	(88 728)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période</b>	2 074 061 \$	1 896 932 \$
<b>SÉRIE D</b>		
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période</b>	18 \$	33 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1	4
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Paieement au rachat	-	(5)
	-	(5)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période</b>	19 \$	32 \$
<b>SÉRIE F</b>		
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période</b>	9 892 \$	7 175 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	861	1 040
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de titres	1 381	2 192
Paieement au rachat	(979)	(1 399)
	402	793
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période</b>	11 155 \$	9 008 \$

	2025	2024
<b>SÉRIE I</b>		
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période</b>	171 131 \$	171 526 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	15 083	23 343
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de titres	861	1 185
Paieement au rachat	(7 233)	(27 096)
	(6 372)	(25 911)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période</b>	179 842 \$	168 958 \$
<b>TOTAL – FONDS</b>		
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période</b>	2 133 208 \$	1 917 877 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	183 658	270 904
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de titres	105 496	140 724
Paieement au rachat	(157 285)	(254 575)
	(51 789)	(113 851)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période</b>	2 265 077 \$	2 074 930 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## États financiers

### Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2025	2024
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	183 658 \$	270 904 \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Produit de la vente de placements	954 965	922 954
Achat de placements	(924 678)	(830 933)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	(440)	(629)
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(92 688)	(95 568)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(52 754)	(166 861)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des instruments financiers dérivés	(3 320)	2 733
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(11 265)	(1 935)
<b>Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation</b>	53 478	100 665
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	104 964	141 555
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	1	(4)
Montant payé au rachat de parts rachetables	(156 805)	(254 832)
<b>Trésorerie nette liée aux activités de financement</b>	(51 840)	(113 281)
<b>Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie</b>	440	629
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période</b>	2 078	(11 987)
<b>Trésorerie, à l'ouverture de la période</b>	29 870	42 373
<b>Trésorerie, à la clôture de la période</b>	31 948 \$	30 386 \$
Intérêts reçus	729	765
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	36 088	28 102

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>			
<b>Fonds négociés en bourse (1,5 %)</b>			
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	1 067 600	30 422	33 736
Total – Fonds négociés en bourse		30 422	33 736
<b>Total – Actions canadiennes (1,5 %)</b>		<b>30 422</b>	<b>33 736</b>
<b>ACTIONS ÉTRANGÈRES</b>			
<b>Argentine (0,4 %)</b>			
Grupo Financiero Galicia SA, CAAE	134 046	10 354	9 198
Total – Argentine		10 354	9 198
<b>Autriche (0,5 %)</b>			
Erste Group Bank AG	103 070	7 303	11 930
Total – Autriche		7 303	11 930
<b>Bermudes (1,3 %)</b>			
China Foods Limited	72 000	41	38
Credicorp Ltd.	52 296	10 053	15 918
Grand Pharmaceutical Group Limited	793 500	1 247	1 202
KunLun Energy Company Limited	1 478 000	1 988	1 957
Orient Overseas International, Ltd.	345 000	7 446	8 000
Total – Bermudes		20 775	27 115
<b>Brésil (7,1 %)</b>			
Ambev SA	3 792 500	13 441	12 661
Ambev SA, CAAE	429 400	1 473	1 409
Banco Bradesco SA, priv.	1 453 800	5 622	6 133
Banco do Brasil SA	1 229 100	6 456	6 805
Bradespar SA, privilégiées	40 024	229	157
Companhia Energética de Minas Gerais, privilégiées	8 498 321	19 957	23 004
Companhia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	230 800	6 366	6 891
Companhia de Saneamento de Minas Gerais – COPASA MG	432 800	2 355	3 034
Cyrela Brazil Realty SA Empreendimentos e Participacoes	343 500	2 099	2 251
Embraer SA	1 574 500	11 019	30 391
Embraer SA, CAAE	19 958	958	1 547
Itau Unibanco Holding SA, privilégiées	1 218 340	7 836	11 283
Itau Unibanco Holding SA, CAAE parrainé, privilégiées	124 930	1 024	1 155
Itausa SA, privilégiées	505 900	1 296	1 388
Natura & Co. Holding SA	3 492 200	13 517	9 672
Neoenergia SA	1 682 800	6 803	10 781
Petroleo Brasileiro SA, privilégiées	1 146 200	8 571	9 015
Tim SA	1 590 600	7 759	8 791
Vale SA	766 700	14 028	10 117
Vibra Energia SA	492 100	2 605	2 672
WEG SA	50 300	576	539
Total – Brésil		133 990	159 696
<b>Îles Caïmans (15,5%)</b>			
361 Degrees International Limited	354 000	216	307
3SBio Inc.	244 500	406	1 005
Alibaba Group Holding Limited	2 826 200	58 315	54 617
Alibaba Group Holding Limited, CAAE parrainé	65 200	9 138	10 069
Autohome Inc., CAAE	21 500	828	755

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Baidu, Inc., cat. A	853 050	16 973	12 382
Bosideng International Holdings Limited	3 456 000	2 563	2 785
Cheerwin Group Limited	299 000	158	145
China Feihe Limited	6 568 000	7 573	6 513
China Hongqiao Group Limited	2 492 000	6 119	7 793
China Lesso Group Holdings Limited	931 000	706	678
China State Construction International Holdings Limited	260 000	562	534
Consun Pharmaceutical Group Limited	1 371 000	2 087	2 695
ENN Energy Holdings, Ltd.	169 000	1 877	1 841
Fufeng Group Limited	480 000	484	575
Geely Automobile Holdings Limited	1 355 000	3 747	3 759
Giant Biogene Holding Co., Ltd.	272 100	2 537	2 729
Grab Holdings Limited, cat. A	373 700	2 845	2 560
Inkeverse Group Limited	1 372 000	479	276
JD.com, Inc., CAAE	95 400	5 304	4 240
Kingboard Holdings Limited	42 500	172	186
Leoch International Technology Limited	205 000	86	87
Lonking Holdings Limited	835 000	316	305
Midea Real Estate Holding Limited	124 800	70	86
Minth Group, Ltd.	66 000	277	257
NetEase, Inc.	12 800	393	470
NetEase, Inc., CAAE	11 937	2 147	2 188
Pop Mart International Group Limited	685 300	10 249	31 700
Precision Tsugami (China) Corporation Limited	9 000	36	34
Sea Limited, CAAE	88 809	12 408	19 342
Sino Biopharmaceutical Limited	1 761 000	1 348	1 610
TCL Electronics Holdings Limited	1 381 000	1 494	2 287
Tencent Holdings Limited	1 202 000	86 758	105 128
Tianneng Power International Limited	1 124 000	1 551	1 227
Trip.com Group Limited, CAAE	9 656	856	771
Uni-President China Holdings, Ltd.	76 000	109	125
Vipshop Holdings Limited, CAAE	164 206	3 229	3 365
Weibo Corporation, CAAE	119 500	1 768	1 551
WH Group Limited	14 132 500	11 635	18 535
Xiaomi Corporation, cat. B	2 524 100	16 771	26 489
Xtep International Holdings, Ltd	30 500	31	30
Zhen Ding Technology Holding Limited	69 000	321	322
Zhongsheng Group Holdings Limited	3 492 500	8 716	7 355
ZTO Express (Cayman) Inc.	154 300	4 057	3 729
ZTO Express (Cayman) Inc., CAAE	383 978	12 812	9 281
<b>Total – Îles Caïmans</b>		<b>300 527</b>	<b>352 718</b>
<b>Chine (7,5 %)</b>			
BAIC Motor Corporation Limited, cat. H	2 599 000	1 096	875
Beijing Jingneng Clean Energy Co., Limited, cat. H	122 000	53	50
Beijing Oriental Yuhong Waterproof Technology Co. Ltd, cat. A	4 213 100	12 150	8 612
BYD Company Limited, cat. H	716 300	16 517	15 266
China Communication Services Corporation Limited, cat. H	5 165 022	3 950	3 809
China Construction Bank Corporation, cat. H	17 782 737	21 151	24 468
China Merchants Bank Co., Ltd., cat. H	2 149 000	14 506	20 482
China Reinsurance (Group) Corp., cat. H	8 070 000	1 349	1 713
Eastroc Beverage (Group) Co., Ltd., cat. A	236 400	7 457	14 104
Gambol Pet Group Co., Ltd, cat. A	473 400	8 631	9 850

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Haier Smart Home Co., Ltd., cat. H	3 489 965	14 199	13 625
Laopu Gold Co., Ltd, cat. H	79 100	11 103	13 800
Legend Holdings Corporation, cat. H	511 200	770	792
PICC Property and Casualty Company Limited, cat. H	2 340 000	5 192	6 183
Ping An Insurance (Group) Company of China, Ltd., cat. H	995 500	7 684	8 630
Shandong Weigao Group Medical Polymer Company Limited, cat. H	76 000	79	81
SINOPEC Engineering (Group) Co., Ltd, cat. H	2 530 000	2 284	2 622
Sinopharm Group Co., Ltd., cat. H	586 400	2 159	1 872
Weichai Power Co., Ltd, cat. H	6 141 000	12 358	17 013
Zhejiang Longsheng Group Co., Ltd., cat. A	2 868 947	5 226	5 553
<b>Total – Chine</b>		<b>147 914</b>	<b>169 400</b>
<b>Colombie (0,0 %)</b>			
Corp. Financiera Colombiana SA	4 365	27	26
Grupo Cibest SA, CAAE	9 600	377	604
<b>Total – Colombie</b>		<b>404</b>	<b>630</b>
<b>Allemagne (0,1 %)</b>			
Siemens Energy AG	17 122	2 125	2 694
<b>Total – Allemagne</b>		<b>2 125</b>	<b>2 694</b>
<b>Grèce (1,3 %)</b>			
National Bank of Greece SA.	792 082	7 805	13 791
OPAP SA	292 103	6 626	9 032
Piraeus Financial Holdings SA	805 519	4 630	7 621
<b>Total – Grèce</b>		<b>19 061</b>	<b>30 444</b>
<b>Hong Kong (2,9 %)</b>			
AIA Group Limited	730 400	8 097	8 944
China Overseas Land & Investment Ltd.	7 527 500	21 650	17 809
China Taiping Insurance Holdings Company Limited	3 200	7	9
CSPC Pharmaceutical Group Limited	6 004 000	6 471	8 040
Galaxy Entertainment Group Limited	2 526 000	18 208	15 306
Hong Kong Exchanges and Clearing Limited	171 500	11 389	12 496
Lenovo Group Limited	24 000	38	39
Shanghai Industrial Holdings Limited	22 000	47	52
<b>Total – Hong Kong</b>		<b>65 907</b>	<b>62 695</b>
<b>Hongrie (2,3 %)</b>			
Gedeon Richter	246 717	9 491	9 903
Magyar Telekom Communications Plc	325 102	1 294	2 323
MOL Hungarian Oil & Gas Plc	158 025	1 618	1 874
OTP Bank Nyrt	358 658	19 608	39 012
<b>Total – Hongrie</b>		<b>32 011</b>	<b>53 112</b>
<b>Inde (12,2 %)</b>			
ABB India Limited	10 870	852	1 051
Ashapura Minechem Limited	27 646	219	188
Aurobindo Pharma Limited	142 119	3 067	2 563
Bajaj Finance Limited	1 048 800	14 972	15 609
Bharat Electronics Limited	3 014 967	9 604	20 250
Bharat Petroleum Corporation Limited	350 555	1 467	1 846
Bharti Airtel Limited	465 397	11 478	14 869
Brightcom Group Limited	180 819	60	29

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
BSE Ltd.	125 957	5 105	5 568
Central Depository Services (India) Ltd.	43 997	791	1 255
Chambal Fertilisers and Chemicals Limited	121 280	838	1 090
Cipla Limited	180 362	4 504	4 314
Dixon Technologies (India) Limited	28 779	8 029	6 852
DLF Ltd.	983 179	10 946	13 087
Dr. Reddy's Laboratories Limited	188 912	4 051	3 866
Dr. Reddy's Laboratories Limited, CAAE	4 800	103	98
E.I.D.- Parry (India) Limited	115	2	2
GAIL (India) Limited	781 631	2 626	2 368
GE Vernova T&D India Limited	30 444	966	1 141
GHCL Ltd.	50 077	482	487
Glenmark Pharmaceuticals Limited	63 026	1 581	1 753
Gokul Agro Resources Limited	13 609	73	65
HCL Technologies Limited	331	11	9
HDFC Bank Limited	1 103 609	31 674	35 033
Hindalco Industries Limited	138 001	1 447	1 519
Hindustan Aeronautics Limited	9 856	804	764
ICICI Bank Limited	1 276 249	26 395	29 328
Indraprastha Gas Limited	2 244 525	7 390	7 773
Indraprastha Medical Corporation Limited	18 936	125	147
Kaveri Seed Company Limited	4 716	74	89
KFin Technologies Limited	62 488	1 310	1 338
KRBL Ltd.	12 319	68	72
Lodha Developers Limited	392 310	7 554	8 662
Lt Foods Limited	13 672	59	105
Lupin Limited	29 620	1 020	912
Mahindra & Mahindra Limited	297 481	13 998	15 021
Manappuram Finance Limited	1 668 628	4 298	7 304
Max Healthcare Institute Limited	573 794	7 246	11 631
Muthoot Finance Limited	42 240	1 546	1 763
Nalwa Sons Investments Limited	322	38	36
Natco Pharma Ltd.	18 357	405	271
NMDC Ltd.	314 438	345	350
Oil and Natural Gas Corporation Limited	996 349	3 016	3 860
PB Fintech Limited	80 329	1 350	2 318
Petronet LNG Limited	402 061	2 087	1 930
Power Finance Corporation Limited	146 889	1 127	997
Power Grid Corporation of India Ltd.	37 402	188	178
Rajesh Exports Limited	8 287	25	27
Redington (India) Limited	12 855	60	67
Reliance Industries Limited	301 789	6 762	7 190
Sammaan Capital Limited	43 871	90	99
Sharda Cropchem Limited	1 017	14	13
Shriram Finance Limited	808 604	4 618	9 084
Siemens Energy India Limited	9 367	385	444
Siemens Limited	9 367	845	484
Siyaram Silk Mills Limited	65 348	922	735
The Federal Bank Limited	220 851	704	746
The Indian Hotels Company Limited	696 566	4 503	8 433
TVS Motor Company Limited	87 075	3 175	4 022
UPL Ltd.	1 053 923	9 287	11 066

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Vadilal Industries Limited	3 709	376	327
Varun Beverages Limited	249 288	1 747	1 813
Wipro Limited	310 951	1 533	1 316
Zyodus Lifesciences Limited	47 057	768	741
<b>Total – Inde</b>		<b>231 205</b>	<b>276 368</b>
<b>Indonésie (2,0 %)</b>			
PT AKR Corporindo Tbk	3 052 500	409	297
PT Aneka Tambang Tbk	23 136 500	5 728	5 914
PT Astra International Tbk	24 991 000	10 673	9 435
PT Astra Otoparts Tbk	699 400	137	121
PT Bank Central Asia Tbk	4 315 600	3 953	3 149
PT Adaro Energy Tbk	3 413 800	1 519	1 184
PT Bank OCBC NISP Tbk	671 800	77	76
PT Bank Pembangunan Daerah Jawa Barat dan Banten Tbk	202 400	14	14
PT Bank Pembangunan Daerah Jawa Timur Tbk	1 705 200	77	72
PT Bank Rakyat Indonesia (Persero) Tbk	36 368 600	15 449	11 453
PT Dharma Satya Nusantara Tbk	9 214 700	881	604
PT Erajaya Swasembada Tbk	9 885 700	409	441
PT Indofood CBP Sukses Makmur Tbk	298 500	297	263
PT Indofood Sukses Makmur Tbk	7 335 700	4 995	5 006
PT Industri Jamu Dan Farmasi Sido Muncul Tbk	35 000	2	1
PT Japfa Comfeed Indonesia Tbk	7 451 100	1 196	947
PT Pabrik Kertas Tjiwi Kimia Tbk	27 100	15	13
PT Panin Financial Tbk	21 747 500	875	476
PT Perusahaan Gas Negara Tbk	11 933 700	1 695	1 619
PT Perusahaan Perkebunan London Sumatra Indonesia Tbk	8 463 900	866	890
PT Saratoga Investama Sedaya Tbk	4 188 700	759	568
PT Surya Citra Media Tbk	12 126 000	200	153
PT Telekomunikasi Indonesia Tbk, série B	7 608 700	1 807	1 775
PT Tempo Scan Pacific Tbk	1 350 900	303	266
PT Triputra Agro Persada	15 072 500	1 165	1 254
<b>Total – Indonésie</b>		<b>53 501</b>	<b>45 991</b>
<b>Italie (0,0 %)</b>			
Prada SPA	114 100	1 217	962
<b>Total – Italie</b>		<b>1 217</b>	<b>962</b>
<b>Kazakhstan (0,4 %)</b>			
Kaspi.kz, société par actions à responsabilité illimitée, CAAE	77 579	12 355	8 968
<b>Total – Kazakhstan</b>		<b>12 355</b>	<b>8 968</b>
<b>Luxembourg (0,3 %)</b>			
Spotify Technology SA	5 821	4 356	6 082
<b>Total – Luxembourg</b>		<b>4 356</b>	<b>6 082</b>
<b>Maurice (0,3 %)</b>			
MakeMyTrip Limited	54 037	5 145	7 213
<b>Total – Maurice</b>		<b>5 145</b>	<b>7 213</b>
<b>Mexique (1,1 %)</b>			
Arca Continental S.A.B. de C.V.	91 000	1 349	1 313
Bolsa Mexicana de Valores, SAB de CV	89 100	203	278
Coca-Cola FEMSA, S.A.B. de C.V., CAAE	50 147	6 373	6 606

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Credito Real, SAB de CV, SOFOM, ER	313 300	281	–
El Puerto de Liverpool, SAB de CV	30 700	220	226
Genomma Lab Internacional, SAB de CV, série B	284 600	459	422
Genera SAB de CV	1 011 700	2 093	2 940
Grupo Aeroportuario del Centro Norte, SAB de CV	97 995	1 755	1 753
Grupo Financiero Banorte, S.A.B. de C.V., cat. O	971 521	10 460	12 140
<b>Total – Mexique</b>		<b>23 193</b>	<b>25 678</b>
<b>Pays-Bas (0,8 %)</b>			
ASM International N.V.	5 145	4 238	4 486
Ferrari NV	1 673	829	1 118
JBS NV, CAAE	347 950	6 691	6 821
Prosus NV	84 323	6 473	6 432
<b>Total – Pays-Bas</b>		<b>18 231</b>	<b>18 857</b>
<b>Philippines (0,4 %)</b>			
BDO Unibank Inc.	944 790	3 048	3 490
China Banking Corporation	80 600	138	132
International Container Terminal Services, Inc.	373 610	2 343	3 722
LT Group, Inc.	612 600	183	190
Manila Water Company, Inc.	84 800	58	81
Megaworld Corporation	1 648 000	83	79
Puregold Price Club, Inc., actions nominatives	65 500	44	57
Robinsons Retail Holdings Inc.	20 100	18	19
Synergy Grid & Development Phils., Inc.	105 400	30	28
<b>Total – Philippines</b>		<b>5 945</b>	<b>7 798</b>
<b>Pologne (0,4 %)</b>			
Dino Polska SA	22 394	4 018	4 456
Powszechna Kasa Oszczednosci Bank Polski SA	95 289	2 646	2 714
Powszechny Zaklad Ubezpieczen SA	35 717	810	853
<b>Total – Pologne</b>		<b>7 474</b>	<b>8 023</b>
<b>Qatar (0,0 %)</b>			
Qatar National Bank QPSC	142 945	933	928
<b>Total – Qatar</b>		<b>933</b>	<b>928</b>
<b>Russie (0,0 %)</b>			
Alrosa PJSC	13 220 670	26 402	–
Federal Grid Co – Rosseti PJSC	581 496 624	2 060	–
Gazprom Neft PJSC	139 525	1 115	–
Gazprom PJSC	477 672	2 693	–
Inter RAO UES PJSC	24 840 300	2 121	–
LSR Group PJSC	49 725	683	–
LSR Group PJSC, CIAE	3	–	–
LUKOIL PJSC	175 392	20 857	–
Magnit PJSC	13 067	1 360	–
Magnitogorsk Iron & Steel Works PJSC	10 198 560	10 975	–
Magnitogorsk Iron & Steel Works PJSC, CIAE parrainé	71 962	801	–
MMC Norilsk Nickel PJSC	1 403 100	4 708	–
Mobile TeleSystems PJSC	9	–	–
Mobile TeleSystems PJSC, CAAE parrainé	355 230	4 057	–
Moscow Exchange MICEX-RTS PJSC	258 835	589	–
Nizhnekamskneftekhim PJSC, privilégiées	71 760	104	–

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
NovaTek PJSC	112 900	3 460	–
Novolipetsk Steel PJSC	2 457 440	8 235	–
PhosAgro PJSC	18 374	1 499	–
PhosAgro PJSC, CIAE	355	10	–
PJSC Polyus	83 810	2 162	–
RusHydro PJSC	37 229 000	512	–
Sberbank of Russia PJSC	5 488 072	26 390	–
Severstal PJSC, CIAE	93 796	2 191	–
SFI PJSC	21 080	221	–
Surgutneftegas PJSC	21 122 530	14 984	–
Surgutneftegas PJSC, privilégiées	21 793 400	16 310	–
Tatneft PJSC	1 571 294	17 984	–
Tatneft PJSC, série 3, privilégiées	18 690	145	–
Transneft PJSC, privilégiées	40 100	1 020	–
Unipro PJSC	5 563 000	274	–
<b>Total – Russie</b>		<b>173 922</b>	<b>–</b>
<b>Arabie saoudite (1,4 %)</b>			
Al Rajhi Banking and Investment Corporation	233 993	8 156	8 053
Arab National Bank	27 014	216	213
Dr. Sulaiman Al Habib Medical Services Group Company	32 657	3 546	3 216
Elm Company	10 604	4 669	3 862
Etihad Etisalat Company	132 665	3 069	2 857
Riyad Bank	106 374	1 133	1 110
Riyadh Cables Group Company	18 358	736	945
Saudi Arabian Oil Company	940 186	9 490	8 301
Saudi National Bank	108 123	1 381	1 421
Saudi Telecom Co.	93 426	1 514	1 443
The Saudi British Bank	47 731	612	584
<b>Total – Arabie saoudite</b>		<b>34 522</b>	<b>32 005</b>
<b>Singapour (0,6 %)</b>			
China Xlx Fertiliser Ltd.	18 000	13	17
DBS Group Holdings Limited	61 400	3 036	2 956
Wilmar International, Ltd.	3 646 000	14 610	11 203
<b>Total – Singapour</b>		<b>17 659</b>	<b>14 176</b>
<b>Afrique du Sud (0,3 %)</b>			
Blue Label Telecoms Ltd.	24 796	26	27
Clicks Group Limited	72 120	2 193	2 062
Gold Fields Limited	152 887	5 291	4 932
Old Mutual Ltd.	555 105	461	517
<b>Total – Afrique du Sud</b>		<b>7 971</b>	<b>7 538</b>
<b>Corée du Sud (11,5 %)</b>			
Coway Co., Ltd.	4 938	311	482
DB Insurance Co., Ltd.	75 640	5 889	9 415
Doosan Bobcat Inc.	18 521	780	1 088
Hana Financial Group Inc.	37 689	2 313	3 275
Hankook Tire & Technology Co., Ltd.	305 796	10 796	12 246
Hanwha Aerospace Co., Ltd.	21 920	10 995	18 759
Hanwha Aerospace Co., Ltd., droits	1 804	–	299
HD Hyundai Heavy Industries Co., Ltd.	31 672	9 883	13 692
HD Hyundai Marine Solution Co., Ltd.	39 600	6 336	8 215

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Hyundai Electric & Energy Systems Co., Ltd.	8 405	2 397	4 299
Hyundai Glovis Co., Ltd.	30 919	3 741	4 205
Hyundai Mobis Co., Ltd.	95 496	21 782	27 589
Hyundai Rotem Company	43 954	4 468	8 714
KB Financial Group Inc.	152 152	10 172	17 023
Kia Corporation	103 266	10 577	10 068
Korea Electric Power Corporation	14 970	461	590
KT Corporation	24 566	1 156	1 381
Kyung Dong Navien Co., Ltd.	2 696	220	197
NAVER Corp.	15 868	3 949	4 195
Samsung Biologics Co., Ltd.	10 853	9 807	10 861
Samsung Electronics Co., Ltd.	587 153	36 421	35 448
Samsung Electronics Co., Ltd., privilégiées	29 640	979	1 480
Samyangfoods Co., Ltd.	2 945	2 765	4 145
Shinhan Financial Group Co., Ltd.	206 337	7 872	12 782
SK Hynix Inc.	147 023	30 150	43 367
SK Square Co., Ltd.	1 568	162	290
SNT Holdings Co., Ltd.	1 375	79	81
Woori Financial Group Inc.	262 211	4 017	5 942
Youngone Corporation	2 675	122	170
Youngone Holdings Company, Ltd.	380	49	53
<b>Total – Corée du Sud</b>		<b>198 649</b>	<b>260 351</b>
<b>Sri Lanka (0,0 %)</b>			
Anilana Hotels & Properties Limited	4 200 000	118	–
<b>Total – Sri Lanka</b>		<b>118</b>	<b>–</b>
<b>Suisse (0,2 %)</b>			
Coca-Cola HBC AG DI	46 159	2 772	3 263
Compagnie Financière Richemont SA, série A, actions nominatives	2 036	570	525
<b>Total – Suisse</b>		<b>3 342</b>	<b>3 788</b>
<b>Taïwan (14,4 %)</b>			
Accton Technology Corporation	426 940	14 141	14 455
ASPEED Technology Inc.	41 350	8 897	9 102
ASUSTeK Computer Inc.	284 000	7 690	8 530
Compal Electronics, Inc.	3 296 000	3 843	4 437
CTBC Financial Holding Co., Ltd.	379 000	735	772
Dynapack International Technology Corporation	14 000	115	147
Elite Material Co., Ltd.	67 300	2 716	2 753
Eva Airways Corporation	84 000	157	156
Evergreen Marine Corporation (Taiwan) Ltd.	1 315 000	12 346	12 204
Fubon Financial Holding Co., Ltd.	1 720 600	6 325	7 005
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd.	2 924 464	19 993	21 833
MediaTek Inc.	406 900	21 234	23 592
Nien Made Enterprise Co., Ltd.	55 000	1 008	1 047
PixArt Imaging Inc.	8 000	78	86
Pou Chen Corporation	3 608 000	5 982	5 208
Radiant Opto-Electronics Corporation	373 000	2 429	2 339
Realtek Semiconductor Corp.	124 000	3 008	3 279
Shinkong Insurance Co., Ltd.	5 000	9	23
Simplo Technology Co., Ltd.	51 600	806	928
TaiDoc Technology Corporation	23 000	175	135

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited	3 980 000	94 942	195 686
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE parrainé	6 300	1 554	1 943
United Integrated Services Co., Ltd.	46 000	1 118	1 330
Wan Hai Lines Ltd.	400 000	1 757	1 660
Yang Ming Marine Transport Corp.	2 140 000	6 243	7 110
YungShin Global Holding Corporation	149 000	435	413
<b>Total – Taïwan</b>		<b>217 736</b>	<b>326 173</b>
<b>Thaïlande (2,6 %)</b>			
Advanced Info Service Public Company Limited, certificat d'actions étrangères sans droit de vote	499 700	5 424	5 824
Bangkok Bank Public Company Limited, CAE sans droit de vote	1 578 700	9 024	9 195
Bangkok Bank PCL, actions nominatives	291 400	1 674	1 697
Indorama Ventures Public Company Limited, certificat d'actions étrangères SDV	6 851 900	7 343	5 829
Kasikornbank Public Company Limited	1 615 900	10 498	10 393
Krung Thai Bank Public Company Limited	8 491 900	7 969	7 588
PTT Exploration and Production Public Company Limited	567 600	3 210	2 603
PTT Public Company Limited	1 004 600	1 287	1 263
Regional Container Lines Public Company Limited	55 200	62	60
SCB X Public Company Limited	3 069 100	13 596	15 110
<b>Total – Thaïlande</b>		<b>60 087</b>	<b>59 562</b>
<b>Turquie (0,5 %)</b>			
Akbank TAS	3 005 891	4 834	7 053
Aselsan Elektronik Sanayi Ve Ticaret AS	582 632	2 509	3 017
Astor Transformator Enerji Turizm Insaat Ve Petrol Sanayi Ticaret AS	174 892	873	560
BIM Birlesik Magazalar AS	30 292	682	516
<b>Total – Turquie</b>		<b>8 898</b>	<b>11 146</b>
<b>Émirats arabes unis (2,7 %)</b>			
Abu Dhabi Commercial Bank PJSC	1 460 139	5 648	7 295
Aldar Properties PJSC	2 813 625	8 734	9 307
Dubai Islamic Bank PJSC	130 370	377	439
Emaar Properties PJSC	5 949 482	15 806	30 007
Emirates NBD Bank PJSC	201 906	1 625	1 707
First Abu Dhabi Bank PJSC	120 902	711	744
Orascom Construction PLC	71 138	574	646
Parkin Company PJSC	1 179 754	2 691	2 843
Salik Company PJSC	3 966 804	5 272	8 899
<b>Total – Émirats arabes unis</b>		<b>41 438</b>	<b>61 887</b>
<b>Royaume-Uni (0,7 %)</b>			
Coca-Cola Europacific Partners plc	11 577	1 307	1 462
HSBC Holdings PLC	267 936	4 450	4 417
Standard Chartered PLC	440 526	4 724	9 942
<b>Total – Royaume-Uni</b>		<b>10 481</b>	<b>15 821</b>
<b>États-Unis (2,0 %)</b>			
Cognizant Technology Solutions Corp., cat. A	152 441	12 010	16 198
Coupang, Inc., cat. A	69 180	2 759	2 823
MercadoLibre, Inc.	4 258	13 530	15 155
Meta Platforms, Inc., cat. A	3 189	2 459	3 205
Netflix, Inc.	2 776	3 402	5 062
Southern Copper Corporation	13 363	2 010	1 841
<b>Total – États-Unis</b>		<b>36 170</b>	<b>44 284</b>

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Vietnam (0,7 %)</b>			
Binh Minh Plastics Joint Stock Company	16 800	131	123
Quang Ngai Sugar Joint Stock Company	98 500	242	244
Vietnam Dairy Products JSC	4 899 360	16 712	14 822
Vietnam Engine and Agricultural Machinery Corporation	84 500	173	173
Total – Vietnam		17 258	15 362
<b>Fonds négociés en bourse (2,1 %)</b>			
iShares MSCI China ETF	645 675	49 524	48 447
VanEck Russia ETF	23 600	816	–
Total – Fonds négociés en bourse		50 340	48 447
<b>Total – Actions étrangères (96,5 %)</b>		<b>1 982 517</b>	<b>2 187 040</b>
<b>Total – Placements (98,0 %)</b>		<b>2 012 939</b>	<b>2 220 776</b>
<b>Trésorerie et autres éléments d'actif (2,0 %)</b>			<b>44 301</b>
<b>Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)</b>			<b>2 265 077</b>

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

### Liste des instruments dérivés

#### CONTRATS DE CHANGE À TERME

Contrats	Payer	Recevoir	Taux	Date d'échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation de la contrepartie*		
1	108 102	Dollar canadien	69 266	Euro	0,641	2025-09-17	3 140	Banque Royale du Canada	AA-
1	44 167	Dollar canadien	4 649 458	Yen japonais	105,270	2025-09-17	7	State Street Bank and Trust Company	AA-
1	529	Livre sterling	992	Dollar canadien	1,874	2025-02-07	3	Brown Brothers Harriman & Co.	A+
1	32 188	Dollar américain	43 824	Dollar canadien	1,362	2025-09-17	160	Banque de Montréal	A+
1	584 074	Yuan renminbi	111 432	Dollar canadien	0,191	2025-09-17	37	Banque Royale du Canada	AA-
							3 347		
1	1 280	Dollar canadien	940	Dollar américain	0,735	2025-09-17	(5)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A+
1	23 181	Dollar canadien	121 456	Yuan renminbi	5,239	2025-09-17	(17)	Banque Royale du Canada	AA-
1	41 221	Euro	64 504	Dollar canadien	1,565	2025-09-17	(1 697)	Banque Royale du Canada	AA-
							(1 719)		
<b>Total – Contrats de change à terme</b>								<b>1 628</b>	

\* Source : Agence de notation Standard & Poor's.

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Notes propres au Fonds (non audité)

(en milliers de dollars)

### Instruments financiers

Le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD (le « Fonds ») investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres de marchés émergents principalement et dans des contrats dérivés, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

### Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit se rapporte surtout aux placements dans des actions privilégiées et des instruments dérivés. La valeur comptable des actions privilégiées figurant dans l'inventaire du portefeuille de même que la trésorerie figurant dans les états de la situation financière constituent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. La valeur comptable des instruments financiers dérivés inscrits à l'actif dans les états de la situation financière constitue l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit découlant des instruments dérivés.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées assorties des notations suivantes :

Notation	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2025	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2024
<b>Actions privilégiées</b>		
Pfd-1	0,1 %	0,1 %
Pfd-3	–	0,1 %
Pfd-4	1,8 %	1,8 %
Aucune notation	0,6 %	0,6 %
<b>Total</b>	<b>2,5 %</b>	<b>2,6 %</b>

Toutes les notations ont été attribuées par des agences de notation externes comme Dominion Bond Rating Service, Standard & Poor's et Moody's.

### Risque de change

L'exposition aux devises au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 est présentée dans le tableau ci-après. Les placements à court terme, qui sont de nature monétaire, sont inclus dans la colonne des placements à leur juste valeur.

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
<b>30 juin 2025</b>					
Dollar américain	19 922 \$	210 173 \$	(43 932) \$	186 163 \$	8,2 %
Euro	212	55 986	45 041	101 239	4,5 %
Réal brésilien	4 634	162 406	(420)	166 620	7,4 %
Peso colombien	–	26	–	26	0,0 %
Couronne tchèque	8	–	–	8	0,0 %
Couronne danoise	15	–	–	15	0,0 %
Livre égyptienne	–	646	–	646	0,0 %
Dollar de Hong Kong	3 141	504 427	(282)	507 286	22,4 %

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Forint hongrois	–	53 112	–	53 112	2,3 %
Roupie indienne	(7 987)	276 270	–	268 283	11,8 %
Roupie indonésienne	434	45 991	–	46 425	2,0 %
Yen japonais	–	–	44 174	44 174	2,0 %
Peso mexicain	(1 752)	19 073	1 755	19 076	0,8 %
Nouveau rouble russe	1 844	–	–	1 844	0,1 %
Nouveau dollar taiwanais	2 828	324 552	–	327 380	14,5 %
Peso philippin	22	7 798	–	7 820	0,3 %
Zloty polonais	55	8 023	–	8 078	0,4 %
Livre sterling	990	17 622	(990)	17 622	0,8 %
Riyal du Qatar	–	928	–	928	0,0 %
Rial saoudien	–	32 005	–	32 005	1,4 %
Dollar de Singapour	–	14 159	–	14 159	0,6 %
Rand sud-africain	26	7 538	–	7 564	0,3 %
Won sud-coréen	2 686	260 351	–	263 037	11,6 %
Franc suisse	48	524	–	572	0,0 %
Baht thaïlandais	2 674	59 562	(1 578)	60 658	2,7 %
Nouvelle livre turque	–	11 146	–	11 146	0,5 %
Dirham des Émirats arabes unis	–	61 241	–	61 241	2,7 %
Dong vietnamien	–	15 362	–	15 362	0,7 %
Yuan renminbi	14 442	38 119	(88 230)	(35 669)	(1,6 %)
Yuan renminbi à l'étranger	(14 457)	–	–	(14 457)	(0,6 %)
<b>Total</b>	<b>29 785 \$</b>	<b>2 187 040 \$</b>	<b>(44 462) \$</b>	<b>2 172 363 \$</b>	<b>95,8 %</b>

Devises	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
<b>31 décembre 2024</b>					
Dollar américain	11 492 \$	391 515 \$	24 386 \$	427 393 \$	20,0 %
Euro	111	30 851	–	30 962	1,5 %
Réal brésilien	3 650	150 435	40 289	194 374	9,1 %
Couronne tchèque	–	479	–	479	0,0 %
Couronne danoise	14	–	–	14	0,0 %
Livre égyptienne	20	1 323	–	1 343	0,1 %
Dollar de Hong Kong	(1 171)	348 797	1 295	348 921	16,4 %
Forint hongrois	–	42 382	–	42 382	2,0 %
Roupie indienne	(10 729)	275 742	31 418	296 431	13,9 %
Roupie indonésienne	269	42 432	–	42 701	2,0 %
Yen japonais	–	–	12 383	12 383	0,6 %
Ringgit malaisien	–	18 804	–	18 804	0,9 %
Peso mexicain	–	7 426	–	7 426	0,3 %
Nouveau rouble russe	229	–	–	229	0,0 %
Nouveau dollar taiwanais	1 405	351 855	–	353 260	16,6 %
Peso philippin	31	14 565	–	14 596	0,7 %
Zloty polonais	51	–	–	51	0,0 %
Livre sterling	–	8 789	–	8 789	0,4 %
Riyal du Qatar	–	3 087	–	3 087	0,1 %
Rial saoudien	–	22 783	–	22 783	1,1 %
Dollar de Singapour	–	11 885	–	11 885	0,6 %
Rand sud-africain	20	15 937	–	15 957	0,7 %
Won sud-coréen	2 223	162 328	498	165 049	7,7 %
Franc suisse	44	–	–	44	0,0 %
Baht thaïlandais	(19)	57 644	–	57 625	2,7 %

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Notes propres au Fonds (non audité)

(en milliers de dollars)

Devise	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Nouvelle livre turque	–	7 985	–	7 985	0,4 %
Dirham des Émirats arabes unis	–	51 329	–	51 329	2,4 %
Dong vietnamien	102	12 967	–	13 069	0,6 %
Yuan renminbi	(94 860)	49 080	–	(45 780)	(2,1 %)
Yuan renminbi à l'étranger	94 368	–	(116 981)	(22 613)	(1,1 %)
<b>Total</b>	<b>7 250 \$</b>	<b>2 080 420 \$</b>	<b>(6 712) \$</b>	<b>2 080 958 \$</b>	<b>97,6 %</b>

Au 30 juin 2025, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 217 236 \$, ou 9,6 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (208 096 \$, ou 9,8 % au 31 décembre 2024). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 217 236 \$, ou 9,6 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (208 096 \$, ou 9,8 % au 31 décembre 2024). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être significatif.

## Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

## Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

## Autre risque de prix

Au 30 juin 2025, 98,0 % (98,9 % au 31 décembre 2024) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminuait de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 222 078 \$ (210 998 \$ au 31 décembre 2024). À l'inverse, si le cours augmentait de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 222 078 \$ (210 998 \$ au 31 décembre 2024). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être important.

## Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	30 juin 2025	31 décembre 2024
<b>Actions canadiennes</b>		
Technologies de l'information	–	0,2 %
Fonds négociés en bourse	1,5 %	1,4 %
<b>Actions étrangères</b>		
Argentine	0,4 %	1,5 %
Autriche	0,5 %	0,5 %
Bermudes	1,3 %	1,3 %
Brésil	7,1 %	7,4 %
Îles Vierges britanniques	–	0,1 %
Îles Caïmans	15,5 %	13,9 %
Chine	7,5 %	6,0 %
Colombie	0,0 %	0,1 %
République tchèque	–	0,0 %
Égypte	–	0,0 %
Allemagne	0,1 %	–
Grèce	1,3 %	0,9 %
Hong Kong	2,9 %	1,8 %
Hongrie	2,3 %	2,0 %
Inde	12,2 %	12,9 %
Indonésie	2,0 %	2,0 %
Italie	0,0 %	–
Kazakhstan	0,4 %	0,4 %
Luxembourg	0,3 %	0,3 %
Malaisie	–	0,9 %
Maurice	0,3 %	0,6 %
Mexique	1,1 %	0,7 %
Pays-Bas	0,8 %	0,3 %
Philippines	0,4 %	0,7 %
Pologne	0,4 %	–
Qatar	0,0 %	0,1 %
Russie	0,0 %	0,0 %
Arabie saoudite	1,4 %	1,1 %
Singapour	0,6 %	0,6 %
Afrique du Sud	0,3 %	0,7 %
Corée du Sud	11,5 %	7,6 %
Sri Lanka	0,0 %	0,0 %
Suisse	0,2 %	–
Taiwan	14,4 %	16,4 %
Thaïlande	2,6 %	2,7 %
Turquie	0,5 %	0,4 %
Émirats arabes unis	2,7 %	2,4 %
Royaume-Uni	0,7 %	1,1 %
États-Unis	2,0 %	4,9 %
Vietnam	0,7 %	0,6 %
Fonds négociés en bourse	2,1 %	4,4 %
<b>Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif)</b>	<b>2,0 %</b>	<b>1,1 %</b>
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Notes propres au Fonds (non audité)

(en milliers de dollars)

### Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3)	Total
<b>30 juin 2025</b>				
Actions canadiennes	33 736 \$	- \$	- \$	33 736 \$
Actions étrangères	685 908	1 501 132	-	2 187 040
Instruments financiers dérivés – Actif	-	1 633	-	1 633
Instruments financiers dérivés – Passif	-	(5)	-	(5)
<b>Total</b>	<b>719 644 \$</b>	<b>1 502 760 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 222 404 \$</b>
<b>31 décembre 2024</b>				
Actions canadiennes	34 625 \$	- \$	- \$	34 625 \$
Actions étrangères	2 023 336	52 021	-	2 075 357
Instruments financiers dérivés – Actif	-	2 440	-	2 440
Instruments financiers dérivés – Passif	-	(4 132)	-	(4 132)
<b>Total</b>	<b>2 057 961 \$</b>	<b>50 329 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 108 290 \$</b>

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025, des placements en actions d'environ 1 318 779 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 et des placements en actions d'environ 20 970 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1. Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, des placements en actions d'environ 1 204 781 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1. Les transferts sont principalement attribuables aux techniques d'évaluation utilisées pour les titres de capitaux propres étrangers, comme il est expliqué dans les notes annexes.

### Transactions sur parts rachetables

Pour les périodes closes les 30 juin

	2025	2024
<b>SÉRIE A</b>		
En circulation, à l'ouverture de la période	181 920 826	189 455 299
Émises	9 478 274	13 693 627
Rachetées	(13 520 650)	(22 328 509)
<b>En circulation, à la clôture de la période</b>	<b>177 878 450</b>	<b>180 820 417</b>
<b>SÉRIE D</b>		
En circulation, à l'ouverture de la période	1 922	4 085
Rachetées	-	(589)
<b>En circulation, à la clôture de la période</b>	<b>1 922</b>	<b>3 496</b>
<b>SÉRIE F</b>		
En circulation, à l'ouverture de la période	981 945	834 516
Émises	134 140	235 084
Rachetées	(94 289)	(150 268)
<b>En circulation, à la clôture de la période</b>	<b>1 021 796</b>	<b>919 332</b>
<b>SÉRIE I</b>		
En circulation, à l'ouverture de la période	17 830 915	20 867 766
Émises	89 815	127 734
Rachetées	(712 929)	(3 048 261)
<b>En circulation, à la clôture de la période</b>	<b>17 207 801</b>	<b>17 947 239</b>

### Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	4 902 \$	8 619 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	5 155 \$	9 077 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2025	2024
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	427 \$	6 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(107) \$	(2) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	320 \$	4 \$

# Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD

## Notes propres au Fonds (non audité)

(en milliers de dollars)

### Placements dans des entités structurées non consolidées

Au 30 juin 2025

Fonds émetteurs	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de participation dans les fonds d'entités émettrices
iShares Core MSCI Emerging Markets		
IMI Index ETF	33 736	1,5 %
iShares MSCI China ETF	48 447	0,6 %

Au 31 décembre 2024

Fonds émetteurs	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de participation dans les fonds d'entités émettrices
iShares Core MSCI Emerging Markets		
IMI Index ETF	29 562	1,6 %
iShares MSCI China ETF	93 224	1,2 %

### Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation

(en milliers de dollars)

Dans le cadre normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation exécutoires avec les contreparties à ses instruments dérivés.

Le tableau qui suit présente les actifs et les passifs financiers du Fonds faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire. Les tableaux sont présentés par type d'instrument financier.

#### ACTIFS FINANCIERS

	Actifs bruts	Passifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers admissibles à la compensation	Nets
<b>30 juin 2025</b>					
Contrats de change à terme	3 347 \$	1 714 \$	1 633 \$	– \$	1 633 \$
<b>Total</b>	<b>3 347 \$</b>	<b>1 714 \$</b>	<b>1 633 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 633 \$</b>
<b>31 décembre 2024</b>					
Contrats de change à terme	3 327 \$	887 \$	2 440 \$	– \$	2 440 \$
<b>Total</b>	<b>3 327 \$</b>	<b>887 \$</b>	<b>2 440 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>2 440 \$</b>

#### PASSIFS FINANCIERS

	Passifs bruts	Actifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers admissibles à la compensation	Nets
<b>30 juin 2025</b>					
Contrats de change à terme	1 719 \$	1 714 \$	5 \$	– \$	5 \$
<b>Total</b>	<b>1 719 \$</b>	<b>1 714 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>5 \$</b>
<b>31 décembre 2024</b>					
Contrats de change à terme	5 019 \$	887 \$	4 132 \$	– \$	4 132 \$
<b>Total</b>	<b>5 019 \$</b>	<b>887 \$</b>	<b>4 132 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>4 132 \$</b>

# Notes annexes

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

## 1. Dénomination et création des Fonds

### ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif indiciel d'actions canadiennes GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions américaines GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Avec prise d'effet le 10 février 2025, le Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD a été renommé Fonds collectif indiciel d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD a été renommé Fonds collectif indiciel d'actions américaines GPPMD.

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des Fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers du Fonds comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, sauf pour les Fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 30 juin 2025 ou 2024, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi en date du 30 juin 2025.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 7 août 2025.

### SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six Fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels, et elles ne font pas l'objet de frais de gestion.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle exerce un jugement dans l'application des méthodes comptables, dans l'établissement d'estimations et dans la formulation d'hypothèses sur l'avenir. Les jugements et les estimations comptables critiques retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

## 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

### MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours

# Notes annexes

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des Fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les Fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les Fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des Fonds. Les Fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

## ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les méthodes comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

## COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

## COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le Fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

## OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les Fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains Fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux Fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

#### *Contrats de change à terme*

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les

montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

#### *Contrats à terme normalisés*

Les contrats à terme normalisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

#### *Swaps sur défaillance de crédit*

Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un Fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le Fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les Fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les Fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un Fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

#### *Swaps de taux d'intérêt*

Certains Fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de

# Notes annexes

## Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

### *Swaps sur rendement total*

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

### *Swaps sur devises*

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le Fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

### *Options sur devises*

Certains Fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité

d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

## **GESTION DU RISQUE DE CAPITAL**

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des Fonds. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des Fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du Fonds attribuables à cette série, moins sa quote-part proportionnelle des passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs propres à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, les passifs communs, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

## **AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART**

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

## **OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES**

Un Fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les « Notes propres au fonds ». L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

## **PARTS RACHETABLES**

Certains Fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative

du Fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des Fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces Fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces Fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

### PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains Fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les Fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les Fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les Fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des Fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains Fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces Fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains Fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immobilier, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner

lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des Fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les Fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les « Notes propres au fonds » des états financiers.

### NORMES COMPTABLES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

En avril 2024, l'International Accounting Standards (l'« IASB ») a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (l'« IFRS 18 »). L'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, établit de nouvelles dispositions en matière de présentation de catégories distinctes et de sous-totaux définis dans l'état du résultat global, de nouvelles informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction et des exigences additionnelles en matière de regroupement et de ventilation d'informations. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027 et une application anticipée est permise. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

## 4. Charges

### FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des Fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des Fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais payés par les Fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés par le gestionnaire des Fonds à l'égard des titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indiciel d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, puisque les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés MD des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

# Notes annexes

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

Les séries suivantes versent au gestionnaire des Fonds concernés des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	0,40 %	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions canadiennes GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions américaines GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

## FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les Fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des Fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les Fonds, ou les prendre en charge.

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts des séries F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques et toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

## 5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains Fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.
- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage versées aux parties liées pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	30 juin 2025	30 juin 2024
Fonds collectif de dividendes GPPMD	73	33
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	–	–
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	119	165
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	–	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	4	4
Fonds collectif indiciel d'actions canadiennes GPPMD	2	–
Fonds collectif indiciel d'actions américaines GPPMD	–	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	105	–
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	12	–

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des Fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les Fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des Fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre

de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille des Fonds concernés. Les Fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.

- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

### COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un Fonds peut être restructuré avec un autre fonds commun de placement ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds commun de placement qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Le CEI se compose de quatre personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Le gestionnaire recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour la période close le 30 juin 2025, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 3 000 \$ au titre des frais du CEI.

### FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

## 6. Parts rachetables

Le capital des Fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un Fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des Fonds est géré en fonction de chacun de ses objectifs de placement ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans son prospectus ou ses documents de placement, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Les parts de chaque série des Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

## 7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

### ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les Fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES TITRES ET DES DÉRIVÉS NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les Fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des Fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

### CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des Fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le

biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des Fonds.

## 8. Risques liés aux instruments financiers

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des Fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des Fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des Fonds et leur respect des politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les Fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque Fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les perturbations sur les marchés causées par les conflits géopolitiques, les crises sanitaires mondiales, les catastrophes naturelles et les tarifs douaniers élevés ont eu des répercussions à l'échelle mondiale et l'incertitude règne quant à leurs effets à long terme. De telles perturbations peuvent avoir un effet négatif sur les risques liés aux instruments financiers de chacun des Fonds.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesce pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les Fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un Fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les Fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque Fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les « Notes propres au fonds ».

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des Fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des Fonds sont exigibles d'ici un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les Fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun Fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

### RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Un Fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les Fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les Fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des Fonds consistent notamment à établir des durations cibles en fonction des indices de référence

appropriés et d'ajuster les durations des Fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durations pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durations peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

### AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

### RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains Fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un Fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

## 9. Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

Niveau 1 – pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 – pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement,

des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

### ACTIONS

Les actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les Fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

### OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

### FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des Fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

# Notes annexes

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les Fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

## 10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et est par conséquent assujéti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que les Fonds n'aient pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

## PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2024, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	226 565
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	600 724
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	-
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	171 514
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	-
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	147 785
Fonds collectif indiciel d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif indiciel d'actions américaines GPPMD		-	190
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD		-	5 603

## RETENUE D'IMPÔT

À l'heure actuelle, les Fonds sont assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et, dans certains cas, sur les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte à l'état du résultat global.

## 11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. La tranche des paiements indirects versés aux courtiers pour l'exécution d'opérations de portefeuille ne peut être déterminée pour les six premiers mois de 2025 et de 2024.





**Gestion  
financière MD inc.**